



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris  
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57  
E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : SC/ SB /NM/26-11-2018

## Orange

### Direction Orange Sud

BP 35121

31512 Toulouse Cedex 5

A l'attention de

**Madame Patricia Goriaux**

Directrice Orange Sud

**Madame Marie-Hélène Delacroix**

Directrice Projet Campus Montpellier

*Copie :*

**Monsieur Bertrand Jasson**

Directeur de l'Immobilier Groupe

**Monsieur Christian Gomez**

Directeur de l'Immobilier et des Services aux  
Salariés et Sécurité (DO Sud)

## Lettre ouverte

Paris, le 26 novembre 2018

**Objet :** Projet Campus Montpellier La Pompignane

Madame, Monsieur,

Le nouveau projet de campus Orange sur Montpellier La Pompignane, qui aurait vocation à rassembler l'ensemble des personnels d'Orange actuellement dispersés sur 5 sites, a été présenté aux élus du personnel lors des CE de la DO Sud de janvier et août dernier, tandis qu'une première réunion d'inter-CHSCT initialement prévue sur le site Apollo en octobre dernier a finalement été annulée.

Il aurait également dû se trouver dans la présentation d'avancement des schémas directeurs immobiliers territoriaux du CCUES de novembre... dont il était absent. Nous avons cru dans un premier temps que le projet était abandonné ou substantiellement modifié, ce qui nous aurait sans doute satisfaits, mais selon la Direction, il s'agissait d'un simple oubli !

Nous sommes particulièrement dubitatifs sur ce projet, pour lequel il semble qu'un certain nombre d'éléments aient été laissés dans l'ombre.

## Un rapport d'enquête publique... inconnu des responsables du projet chez Orange ?

La restructuration du parc industriel et technologique de La Pompignane a fait l'objet d'une enquête publique, en vue notamment d'attribuer un permis de construire pour la réhabilitation du restaurant d'entreprise présent sur le site, actuellement inactif. Les représentants de la CFE-CGC Orange ont à plusieurs reprises fait état du rapport du Commissaire enquêteur, mais la Direction nous répond à chaque fois qu'elle n'a pas connaissance de ce document ni des problèmes qu'il soulève.

.../...

.../...

Nous nous permettons donc d'annexer ce rapport, qui date de mai 2018, au présent courrier, et de rappeler quelques points inquiétants sur lesquels il est nécessaire de lever les doutes et d'obtenir des engagements fermes sur des solutions satisfaisantes... ou d'abandonner le projet.

### **Pollution des sols**

Le rapport d'enquête mentionne, au sein du parc de La Pompignane, 3 zones dont les sols sont pollués aux hydrocarbures et au trichloréthylène, au point de les rendre incompatibles avec certains usages tertiaires.

- Le bâtiment Orange est-il implanté sur l'une de ces zones ? Et si oui, quelles mesures de dépollution sont prises avant d'entreprendre les travaux ?

### **Problèmes de transports pour accéder au site**

Le rapport d'enquête mentionne également qu'en dépit de l'ouverture de nouveaux accès au parc, la circulation automobile pour y accéder sera particulièrement problématique pour accueillir les 7 000 salariés prévus sur l'ensemble du parc La Pompignane, les voies d'accès étant d'ores et déjà saturées.

La situation sera aggravée par les projets prévus en proximité : extension de la zone d'activité Eureka (7 à 8 000 salariés supplémentaires attendus) sur la commune de Castelnau-le-Lez, et construction de 700 à 900 logements supplémentaires sur la ZAC de Pinville. Au total, 17 000 personnes devront accéder chaque jour à une zone n'excédant pas 4 km<sup>2</sup>, pour y travailler ou entrer et sortir de chez eux.

En dépit de l'optimisme du dossier présenté aux représentants des personnels par la Direction d'Orange, l'actuel réseau de transports en commun est considéré comme inutilisable par les salariés du site dans le rapport d'enquête publique, et le Commissaire préconise la création de transports en site propre, déployés avant l'arrivée des nouveaux occupants. Pour notre part, nous n'avons identifié qu'un seul arrêt de bus pour desservir le site !!

Les projets de tramway, ou de bus à haut niveau de service ne semblent pas clairement entérinés par les élus locaux ([La Pompignane pourrait être desservie par une future ligne 6...](#) mais [le projet de la ligne 5 n'est même pas encore validé](#)). Une desserte idoine en 2021, date d'emménagement prévue pour les personnels d'Orange, apparaît donc hypothétique.

- La CFE-CGC Orange demande des assurances concrètes, avec une étude d'impact démontrant que se rendre au travail sur le nouveau campus ne sera pas un enfer quotidien pour nos collègues.
- Nous sommes disponibles pour participer au dialogue avec les personnels (enquête) comme avec les élus locaux en charge de la question des transports, pour contribuer à l'émergence de solutions satisfaisantes, en particulier en termes de transports publics proposant des fréquences et une desserte compatibles avec les trajets quotidiens domicile-travail de nos collègues.
- Nous demandons également que le projet de desserte du site par une navette à partir des nœuds de transport public les plus accessibles soit mis à l'étude dès maintenant : l'expérience montre qu'il faut beaucoup de temps pour aboutir, ces projets devant se faire en concertation avec les gestionnaires des transports publics locaux.

### **Réduction des effectifs et diminution sensible des m<sup>2</sup> alloués aux équipes**

Enfin, et ce n'est pas le moindre des problèmes soulevés par ce projet de nouveau campus, les documents présentés aux représentants du personnels mettent en évidence une nouvelle baisse programmée des effectifs... et de la surface qui sera allouée à chacun.

.../...

.../...

En effet, les équipes concernées par le déménagement regroupaient 1 439 personnes fin 2017, hébergées dans des locaux représentant une surface totale de 34 374 m<sup>2</sup>. Le nouveau campus est prévu pour 1 260 occupants, y/c les externes hébergés dans nos locaux, répartis sur 16 000 m<sup>2</sup>, soit quasiment moitié moins de surface par occupant.

- La Direction envisage-t-elle, [à Montpellier aussi](#), d'imposer le « flex-desk », [dont la nocivité est cependant désormais reconnue](#), comme la norme pour les occupants de ces nouveaux bureaux ?

### **La CFE-CGC Orange demande la redynamisation des bassins d'emplois en régions**

Face à une fonte des effectifs de plus en plus rapide, et particulièrement sensible hors d'Ile-de-France, la CFE-CGC Orange tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme, et vient de [formuler une série de propositions concrètes pour redynamiser les bassins d'emplois régionaux](#). Il faut entre autres ré-internaliser toutes les activités qui peuvent l'être, et déconcentrer les divisions nationales, notamment sur Montpellier.

Programmer des campus trop petits pour accueillir davantage de monde en région sera évidemment une objection à toute réorganisation allant dans le sens des attentes du personnel, mais aussi d'une meilleure efficacité pour Orange.

En l'état actuel, le projet de nouveau campus Montpellier La Pompignane ne répond donc à aucune des préoccupations que la Direction d'Orange devrait légitimement prendre en compte :

- redéployer ses effectifs en région, et prévoir des locaux de taille suffisante pour les accueillir ;
- prévoir des aménagements compatibles avec une bonne qualité de vie au travail, sans imposer aux équipes de devoir réserver chaque matin un bureau ou de se replier sur le télétravail ;
- des transports adaptés pour que les personnels puissent venir au bureau sans prendre systématiquement leur voiture, au risque d'asphyxier davantage la ville de Montpellier, déjà 4<sup>ème</sup> de France pour ses embarras automobiles.

Toutes ces conditions sont nécessaires à l'efficacité opérationnelle d'Orange pour l'avenir. La CFE-CGC Orange milite en effet pour que tous les personnels aient envie de venir au bureau, et puissent le faire facilement. Se retrouver tous les jours dans des espaces de travail bien conçus est un facteur clef pour l'efficacité professionnelle des équipes et le développement de collectifs engagés et solidaires au service de nos clients.

**C'est pourquoi nous demandons que ce projet fasse l'objet d'une étude plus approfondie, et que toutes les réponses à nos questions soient apportées dans les meilleurs délais, et non lorsqu'il sera trop tard pour y remédier.**

Nous restons à votre disposition pour participer à l'élaboration de propositions concrètes, comme pour rencontrer les parties prenantes externes susceptibles de contribuer à la mise en œuvre d'un projet de meilleure qualité.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Sébastien Crozier  
Président de la CFE-CGC Orange



Blandine Barthès  
Elue IC-CHSCT du projet « Campus Montpellier »